

VALLÉE DU RHÔNE

INFOS PRATIQUES

BOURG-SAINT-ANDÉOL

→ **SCB football**
Assemblée générale, jeudi 9 juin, à 18 h 30 au stade Lilian Thuram.

→ **La Petite boule bourguésanne**

Vendredi 10 juin, à 18 h, un concours en Triplettes, au boulodrome Émile Serméas. Inscriptions à compter de 17 h.

→ **Exposition de photos**
Du samedi 11 au dimanche 19 juin, le Photo club bourguésan organise une exposition des meilleures photos de ses membres. Plus de 100 photos de toutes natures feront voyager les visiteurs dans des lieux parfois inédits. Cette 3^e exposition se déroule au château Pradelle. Entrée libre.

→ **Rugby club bourguésan**

Assemblée générale, samedi 11 juin, à 10 h 30, maison forestière (bois du Laoul).

→ **Gala de danse de Bourg danse club**

Samedi 11 juin, l'association Bourg danse club organise son gala annuel de danse, à 20 h 30, au foyer municipal. Le thème de l'année 2016 sont les années 80's. Entrée 8 €, gratuit pour les moins de 10 ans.

BIDON

→ **Troc du Système d'échanges local**

Aujourd'hui, à 17 h, grand troc dans le pré à l'entrée du village (en salle communale en cas de pluie). Prévoir sièges, couvertures, chapeaux, boissons. Après-midi d'animations collectives de plein air. Infos : seldesgorges@gmail.com.

GRAS

→ **Acca**

Assemblée générale, vendredi 10 juin, au local de la chasse, à 20h.

→ **Quatre saisons**

Samedi 18 juin, le groupe Caminaren donnera un récital sur la place de l'église de Saint-Vincent, à 17 h.

LARNAS

→ **Concours de pétanque**

Aujourd'hui, en semi-nocturne, en doublette montée. Organisé par la Godasse de Larnas. Inscriptions à 16 h, 10 €/équipe. Restauration rapide et buvette sur place.

SAINT-MARCEL-D'ARDÈCHE

→ **Association Surya Yoga**

Assemblée générale, lundi 6 juin, à 19 h, dans la salle du complexe sportif, suivie d'un repas partagé. Contact : 04 75 04 38 64.

→ **Amicale des retraités**

Jeudi 16 juin, à 14 h, salle de la Font-de-Mazade, mini-loto. Contact : Anie Privat au 04 75 04 63 83.

SAINT-MARTIN-D'ARDÈCHE

→ **Concert chant et cistes corses**

Dimanche 12 juin, à 17 h 30, Xinarca : chants sacrés, chants des montagnes corses, avec "cètera" ancienne à 16 cordes dans l'église. Stage de chant corse. Contact : 06 71 93 18 58.

SAINT-REMÈZE

→ **Syndicat des Gorges de l'Ardèche**

Les secrets du castor de l'lbie, vendredi 10 juin, rdv au trou de la lune, à 9 h, venez découvrir le mode de vie du plus gros rongeur d'Europe. Intervenants : L. Douard (chargée d'étude vallée de l'lbie), C. Bascle (garde de la réserve) et B. Leriche (animateur SGGGA). Information et réservation au 04 75 98 77 31 ou sur www.gorgesdelardeche.fr (gratuit).

→ **ACCA**

Assemblée générale, dimanche 12 juin, à la salle du Dèvés, à 8 h 30.

→ **AOC Foot**

Assemblée générale, vendredi 17 juin, à 18 h 30 à la salle polyvalente.

→ **Challenge Christian Combette**

Samedi 18 juin, tout le jour, sur le stade.

LOCALE EXPRESS

BOURG-SAINT-ANDÉOL

Grande affluence au vide-greniers



→ Un peu de répit hier pour la brocante mensuelle du Champ-de-Mars. Le soleil étant au rendez-vous, les marchands et les flâneurs sont venus nombreux pour participer à cette belle brocante. Le vide-greniers annuel aura lieu cette année le samedi 13 août, et non pas le 14 pour cause de contre-la-montre, dans les rues du centre-ville. Réservez dès maintenant votre emplacement auprès de Monique au 06 83 58 41 56.



SAINT-MONTAN

De la musique indienne à l'école publique

→ Demain soir, un concert exceptionnel de musique indienne est organisé à l'école publique. La famille Khann, des musiciens depuis sept générations (Rajasthan), se produiront à partir de 20h30.

BOURG-SAINT-ANDÉOL

À quoi ressemblera la friche Novoceram dans 10 ans ?

Les travaux de désamiantage, démolition et de dépollution devraient commencer avant la fin de l'année. La friche industrielle Novoceram va disparaître du paysage bourguésan. Vendredi, une première réunion publique a eu lieu pour présenter le projet. L'initiative privée est soutenue à 100 % par la mairie de Bourg-Saint-Andéol. « C'est une occasion unique et inestimable pour la ville de gommer cette verrue », a lancé Jean-Marc Serre, le maire, devant les 60 personnes présentes à la réunion.

L'entreprise Landforse va préparer le terrain c'est-à-dire se charger du désamiantage, de la dépollution et de la démolition des bâtiments existant. « Il nous faudra quatre mois de travail, si tout se passe bien », a indiqué Éric Branquet, responsable technique de Landforse.

Des promoteurs déjà intéressés par le site

Un diagnostic établi en 2010 indique de la dépollution du site est en partie pollué par des hydrocarbures. Le site contient encore une ancienne station-service et des cuves enterrées, de nombreux fûts et bidons d'huile, des déchets usagés, des cuves à fioul non dégazées et non neutralisées et des terres polluées.



L'entreprise Landforse va aménager le site afin de permettre sa revente à des promoteurs immobiliers pour la réalisation, entre autres, de 200 logements. Voici à quoi pourrait ressembler le projet. Illustration Landforse

La technique qui sera utilisée pour la dépollution du site a été primée par l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Elle devrait subventionner la dépollution des sols.

Une fois ces travaux réalisés, l'entreprise Landforse va proposer le terrain à des promoteurs immobiliers. « Nous avons déjà des préventes.

Quand on parle de la situation géographique de la ville, de la proximité de la caverne, le besoin en logement de la ville, on suscite l'intérêt », a indiqué Éric Branquet.

Le site est actuellement classé en zone à vocation d'activités économiques. La construction de logements est donc interdite. Le Plan local d'urbanisme (PLU) doit évoluer pour permettre la réalisation de 200 logements imaginés sur la friche de 3,6 hectares. La ville se lance dans une procédure dite de "déclaration du projet emportant mise en compatibilité du PLU". Une fois toutes ces étapes

franchies, la reconstruction du site devrait être amorcée. Les grands principes d'aménagement vont être définis en amont. « Il y aura beaucoup d'espaces verts, des voies douces pour relier le quartier à la ville », a indiqué Éric Branquet. La hauteur maximale autorisée sera des immeubles de trois étages. La friche devrait aussi abriter un hôtel et des commerces de proximité. L'aménagement complet devrait se réaliser en deux tranches de cinq ans. Vendredi soir, les habitants ont eu un aperçu de la ville telle qu'elle pourrait être dans 10 ans.

Laure FUMAS

LE CHIFFRE

1,8 million. C'est le coût de la dépollution, du désamiantage et de la démolition de la friche Novoceram. Une dépense assumée par l'entreprise Landforse.



Le Plan local d'urbanisme va être modifié afin de classer la zone UCa et de rendre possible la construction de logements sur le site. Les principes d'aménagement seront exposés dans l'orientation d'aménagement et de programmation qui prévoit des constructions d'une hauteur maximale de trois étages. Landforse

SAINT-MARTIN-D'ARDÈCHE

L'équipe du Trail des Gorges fait le point sur la 10^e édition

Quinze jours après la dixième édition du Trail des Gorges de l'Ardèche, les bénévoles de l'équipe organisatrice autour de Vincent Brousse se sont retrouvés en salle polyvalente pour faire le point. Elle a tiré les premières leçons de l'événement.

L'audience de la course-nature autour de Saint-Martin et d'Aiguèze à travers la Réserve naturelle des Gorges a continué de croître : plus de 650 dossards ont été attribués cette année, dont 37 % des quatre départements contigus Ardèche-Gard-Drôme-Vaucluse. Toute la France était représentée comme le groupe d'une trentaine de sportifs venus du Jura en sortie



Les bénévoles du Trail des Gorges vont organiser l'édition 2017.

annuelle. Des sportifs du Danemark et d'Australie ont aussi couru.

Le public a dépassé le bon millier de spectateurs, venus résider pour le week-end à la por-

te des Gorges. Il va s'agir, après le Triathlon des Gorges fin août et le Marathon en septembre, de mobiliser à nouveau, dès l'automne, les bénévoles du Trail pour l'édition 2017.

Les tout-petits à la bibliothèque



Les bambins de la crèche font une sortie mensuelle vers la bibliothèque municipale dans le cadre de "Les bébés aiment lire", une opération de sensibilisation des tout-petits à la lecture mise en œuvre par la Bibliothèque départementale. Après une animation avec textes lus par Marie-France Coulon dans la salle de la maison Deloule, tout ce petit monde a regagné la crèche, avec Caroline, Isabelle, Didier, Eliane, et Sylvie qui ont rapporté, en valise à roulettes, un choix de livres empruntés.